

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2013

RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL - (N° 1437)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par
Mme Olivier, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« après la dernière occurrence du mot : « aux » »,

Les mots :

« avant la référence : « 227-23 » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.